



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES  
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 FEVRIER 2026**

<b>URBANISME</b>		
<b>Délibération DEL_2026_09</b>	Attribution d'une adresse postale pour l'Orangerie du château de Cheverny	ADOPTÉE
<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>		
<b>Délibération DEL_2026_10</b>	Autorisation à donner à Madame le Maire pour la signature d'un bail commercial pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'atelier communal	ADOPTÉE
<b>INSTITUTION ET VIE POLITIQUE</b>		
<b>Délibération DEL_2026_11</b>	Mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation de réunions électorales pour les élections municipales 2026	ADOPTÉE
<b>Délibération DEL_2026_12</b>	Cession des parcelles destinées à accueillir le futur Bureau d'Information Touristique de Cheverny au Syndicat Mixte du Pays des Châteaux	ADOPTÉE
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
<b>Délibération DEL_2026_13</b>	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 09/03/2026 au 30/09/2026	ADOPTÉE
<b>Délibération DEL_2026_14</b>	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 16/02/2026 au 30/09/2026	ADOPTÉE

*Mesure de publicité conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du CGCT en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 conformément à l'article 40 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021. Le procès-verbal qui se substitue au compte-rendu sera rendu public après avoir été validé par le conseil municipal lors de sa prochaine séance dès lors qu'il aura été signé par le secrétaire de séance et par l'exécutif local.*